Echo de La Méline

N° 12 Mars - Avril - Mai 2017

www.echenoz-la-meline.fr

Chers Mélinoises, Mélinois,

Chers Mélinoises, Mélinois

Cette année, lors de la présentation des vœux, j'ai eu le plaisir d'accueillir Madame la Préfète de haute Saône qui nous a fait l'honneur de participer à cette cérémonie.

Quelques extraits de cette soirée.

Evènements, Nous venons de quitter l'année 2016 qui aura encore été chargée en évènements pas toujours très joyeux. Je pense aux attentats de Nice mais aussi à Saint Etienne du Rouvray et bien d'autres dans le monde et tout récemment à Berlin (pour ne citer que l'Europe). En ces temps pleins de doutes et de craintes, l'Europe si prompte à brandir le principe de précaution dès qu'elle a un doute, ne devrait-elle pas être un peu moins intrusive pour régler le quotidien des honnêtes gens et un peu plus avec les ennemis de la liberté ?

Le bilan 2016, malgré une grande vigilance et une rigueur accrue**,** nous oblige à maintenir une gestion rigoureuse et ne nous laisse que très peu de marge pour investir. Modernisation, projets nouveaux et innovants, rénovation de notre voirie, de nos réseaux, oui, notre commune en a grand besoin pour améliorer notre qualité de vie et maintenir un bon état de nos installations**.**

A propos de la jeunesse, des écoles et du sport, des associations : multiples actions ont été menées ; nous continuerons à accompagner et soutenir tous les projets et manifestations qui apportent de la vie et une couleur à notre ville. C'est là que se trouve l'âme de notre vie commune.

2017 sera une année importante, citoyenne, puisque 2 élections auront lieu, les présidentielles et les législatives. Chacun doit prendre et assumer ses responsabilités pour permettre à la Nation de se doter de dirigeants dignes de ce nom, qui nous permettront de continuer à vivre dans un monde de liberté et où la fraternité doit encore être une des valeurs essentielles. Même si tout n'est pas parfait et ne le sera jamais, s'exprimer et faire les bons choix peut être un atout pour préserver notre avenir. **Le monde civilisé doit changer sa manière de penser**. Nous pouvons espérer une mobilisation puisque l'on a enregistré 274 nouvelles inscriptions sur les listes électorales en 2016. L'image de ce début de campagne nous laisse un peu béats mais restons lucides et ne perdons pas de vue nos valeurs républicaines : **liberté, égalité, fraternité.**

Bonne année citoyenne

Votre Maire,

Serge VIEILLE

Je vous invite à Exister et je citerai : « Le Traité sur la tolérance » « La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède». Une œuvre de Voltaire publiée en 1763.

ÉLECTIONS

Élections présidentielles : **23 avril et 7 mai**. Elles ont pour but d'élire le prochain Président de la République pour 5 ans. Le président de la République est élu au suffrage universel direct. Il est élu pour un mandat de cinq ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.
Si aucun candidat ne recueille la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin, un second tour a lieu quatorze jours plus tard où seuls peuvent se présenter les deux candidats arrivés en tête au premier tour après retrait éventuel de candidats mieux placés.

Élections législatives : **11 et 18 juin**. Le but est de désigner les 577 députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale pour les 5 prochaines années. Pour être élu dès le premier tour, un candidat doit réunir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits. Si aucun des candidats ne satisfait ces conditions, un second tour est organisé pour lequel ne peuvent se maintenir que les candidats du premier tour ayant réuni au moins 12,5 % des électeurs inscrits. Si cette exigence est satisfaite par aucun ou un seul candidat, les deux candidats ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages peuvent se présenter à ce second tour. Au second tour, est élu le candidat qui arrive en tête.

Il est très important de faire entendre votre voix. En cas d'absence, ces jours là, il est possible de voter par procuration. Il vous faut alors trouver un mandataire résidant dans votre commune. Pour les électeurs Mélinois, vous pouvez établir votre procuration dans les lieux suivants :

Commissariat de Police de Vesoul : Place du 11ème chasseurs, 70000 Vesoul. **Brigade de proximité de la Gendarmerie de Vesoul** : Quartier Juin 1, rue du Maréchal Juin, 70000 Vesoul. **Tribunal d'instance de Vesoul** : 14 place du 11ème chasseurs, 70000 Vesoul.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur le site du Ministère de l'Intérieur.

CARTE NATIONALE D' IDENTITÉ

La mairie d'Echenoz la Méline ne délivrera plus de carte nationale d'identité à compter du 22 mars 2017. Dès cette date, les usagers pourront donc effectuer leur demande dans la mairie de leur choix équipée du dispositif biométrique. Les communes équipées les plus proches sont : Noidans-les Vesoul, Vesoul, Port-sur-Saône, Luxeuil-les-Bains, Lure, Rioz. ATTENTION : Il vous faudra prendre rendez-vous au préalable auprès d'une de ces communes. Afin de gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande est disponible en ligne sur le site Service-Public.fr

Attention aux délais qui risquent d'être plus importants !

UN DÉFIBRILLATEUR À DISPOSITION DU PUBLIC

La commune possède un défibrillateur depuis plusieurs années. Sur proposition des élus, un boîtier a été installé devant l'entrée principale de la Mairie (secrétariat). Il est donc accessible et utilisable par tous en cas de besoin. Son utilisation est facile et améliore les chances de survie d'une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, **3 réflexes :**

- appeler le 15 {SAMU} pour prévenir les secours
- commencer immédiatement le massage cardiaque
- aller chercher le défibrillateur aussi vite que possible

Après une utilisation du défibrillateur, pensez à prévenir la mairie pour que l'appareil soit à nouveau opérationnel le plus rapidement possible.

LIBRE SERVICE = RESPECT. Un DEFIBRILLATEUR peut sauver des vies, dont la vôtre, le voler ou le détériorer est un acte criminel.

CARNAVAL

C'est la veille des vacances de février que les enfants des écoles de notre commune se sont réunis par une belle journée pluvieuse sur la place d'armes. Fées, princesses, pirates, pompiers, chirurgiens, M&M, sapins, bonhommes de neige, petits lutins, « maître » d'orchestre ont fêté autour de Madame et Monsieur Carnaval l'arrivée du printemps et la fin de l'hiver. Leurs petites peurs se sont envolées avec les flammes bleues et jaunes dans le ciel mélinois.

Le couple aura vu les 170 enfants rire, boire et manger avant de s'éteindre à tout jamais. Les familles ont pour l'occasion confectionné 20 kg de beignets de toutes sortes qui eux aussi ont disparu, aussi vite que Madame et Monsieur Carnaval, engloutis par les petites bouches affamées.

Vers 11 h, ils se sont séparés pour rejoindre les écoles de Pont, Longeville et de la Flandrière en se promettant de revenir encore plus nombreux l'année prochaine avec cette fois-ci une famille de 5 membres Carnaval.

Merci à tous pour votre aide, vos sourires et votre bonne humeur. A l'année prochaine !

SOIRÉE CINÉMA

La projection du film "Paysannes d'autrefois", d'Alain Baptizet, aura lieu le **vendredi 31 mars à 20 h** à la Mairie d'Echenoz-la-Méline.

À travers des témoignages d'anciennes cultivatrices, ce documentaire évoque la condition féminine dans le monde rural des années qui ont suivi la Libération.

L'entrée est libre.

CHASSE À L'OEUF

Une chasse à l'œuf sera proposée aux enfants de la commune le **mercredi 12 avril 2017 de 16 h à 17 h.**

Inscription auprès du secrétariat de mairie jusqu'au vendredi 31 mars 2017.

Le lieu sera déterminé en fonction du nombre d'inscrits.

FÊTE FORAINE

Les 15, 16 et 17 avril 2017, la fête foraine aura lieu Place d'Armes.

Un ticket sera offert à chaque enfant scolarisé dans les écoles de la commune.

Offrez vos tickets si vous ne les utilisez pas ! Merci

COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie commémorative du 8 mai se déroulera à partir de **11 heures, devant le monument aux morts**, place de l'église. Remise de médaille, chants par les enfants des écoles et morceaux joués par les musiciens de Musique Plaisir.

A l'issue, un verre fraternel sera offert par la municipalité à l'Espace Citoyen de la Mairie.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

L'opération "Ville Propre" sera reconduite cette année le **samedi 13 mai.** Tous les Mélinois sont appelés à nous rejoindre à 9 h à la Mairie pour libérer notre village des détritus en tous genres abandonnés malencontreusement ou volontairement dans tous les secteurs de notre commune …

À l'issue du nettoyage, un verre de l'amitié sera offert par la Municipalité. Cette année, redoublons d'efforts pour rendre notre commune encore plus accueillante pour le passage du Tour de France (6 juillet).

LES FOULÉES MÉLINOISES

En 2015 et 2016, les premières éditions des Foulées Mélinoises furent un succès avec plus de 150 participants. La troisième édition aura lieu le **samedi 3 juin 2017** dans la soirée.
Plusieurs parcours seront proposés. En plus de la buvette, de nouvelles animations seront mises en place : mini-parcours, château gonflable, jeux pour enfants.
Informations à venir sur le blog de la commune

FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la Musique aura lieu le **samedi 17 juin** à Echenoz-la-Méline. Aim'Rock est en charge de cet événement pour souhaiter la bienvenue à l'été. La Municipalité soutient ce projet chaque année tant au niveau du matériel que des moyens humains. Des scènes seront installées place d'Armes. Buvette et restauration sur place.

Tous les musiciens, en solo ou en groupes souhaitant participer à cet événement peuvent contacter l'association Aim'Rock (tof.dubreuil@orange.fr).

Nous n'oublions pas les jeunes qui passent leur bac : le **24 juin,** une soirée électro sera organisée Place d'armes avec Maxxn, Ray & Heto, Ossium. Infos à venir sur le prochain bulletin, sur le blog et Facebook.

TOUR DE FRANCE

Le **jeudi 6 juillet**, le tour de France passera par Echenoz-la-Méline. Le départ de la 6ème étape aura lieu à Vesoul, place de la République à 12 h.

La caravane puis les cyclistes entreront dans Echenoz par la rue Victor Hugo avant de rejoindre Noidans-les-Vesoul par la rue Charles de Gaulle.

Nous invitons tous les Mélinois à décorer leurs maisons ou balcons sur le thème du Tour du France (sans utiliser le logo officiel du Tour).

À NOTER : Fête du Tour de France dans les communes de l'Agglomération Vésulienne le **3 juin 2017.**

Tous les bénévoles souhaitant participer à l'organisation de cette manifestation peuvent se faire connaître vers les associations ou au secrétariat de mairie. Tél : 03.84.75.14.77

CHATS ERRANTS

De manière de plus en plus fréquente, sont signalés en mairie des chats en « état de divagation ». À ce titre, il semble nécessaire de rappeler à tous les responsabilités qui incombent à leurs propriétaires.

La volonté n'est pas de sanctionner les propriétaires d'animaux, mais d'assurer la sécurité du public, de prévenir les troubles sanitaires et autres nuisances que cela pourrait engendrer.

Puis-je laisser mon chat aller librement et sans surveillance à l'extérieur ? Oui et non... Le principe est qu'il est "interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité "(article L.211-19-1 du Code rural).

À partir de quand peut-on parler de divagation? Est considéré comme en état de divagation (article L.211-23 du Code rural) : tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations, tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Stérilisation

La stérilisation est vivement conseillée si votre chat a accès à l'extérieur. C'est le seul moyen sûr et efficace pour lutter contre le phénomène de surpopulation féline. La vie sexuelle du chat n'est pas compatible avec la vie urbaine. Si nous sommes assez inconscients et laxistes pour laisser nos chats sortir non stérilisés et tolérer que « la nature suive son cours », nous provoquons chaque année et imposons à nos voisins, plusieurs portées de chatons dont les quelques survivants deviendront sauvages et grossiront le contingent des chats errants… Un couple de chats peut donner théoriquement en 5 ans, 15 552 descendants !

N'oubliez pas que les animaux errants, livrés à eux-mêmes, sont propices aux infections et maladies capables d'infecter l'homme. La stérilisation vous permettra également de vous exonérer des désagréments liés à la reproduction : moins de fugues, de combats de territoire, de miaulements intempestifs... et plus de "portée surprise" dans la cave !

Le saviez-vous ?

L'identification des animaux. En France, les chats comme les chiens ont pour obligation d'être identifiés, qu'ils soient conservés par leur propriétaire ou qu'ils soient cédés à titre onéreux ou gratuitement. Identifier signifie attribuer à chaque animal un numéro exclusif, par tatouage ou puce électronique. La traçabilité sanitaire des animaux permet de gérer les actions de prévention et de lutte contre les maladies contagieuses animales. L'obligation d'identification concerne les chiens âgés de plus de quatre mois nés après le 6 janvier 1999, et les chats âgés de plus de 7 mois nés après le 1er janvier 2012.

Article 120.- code sécurité publique. *JETS DE NOURRITURE AUX ANIMAUX. PROTECTION CONTRE LES ANIMAUX ERRANTS, SAUVAGES OU REDEVENUS TELS.*

Il est interdit de jeter ou déposer des graines de nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.

Les personnes sensibilisées et qui souhaitent participer à une action sur ce sujet peuvent se faire connaitre au secrétariat de mairie. Tél : 03.84.75.14.77

Arnaud Begeot
Boucher – Charcutier – Traiteur
47, Grande rue
70000 Échenoz la Méline
Spécialités rillettes comtoises
Tél : 03 84 75 14 11 Fax : 03 84 75 00 27

De nombreuses remises pour les mélinois !
Activ' Communication
le textile, l'adhésif & l'objet publicitaire
Espace Synergie
Location de salle & formation
Un seul espace, une seule adresse !
148 avenue Pasteur
Echenoz-la-méline
03 84 68 67 46
eurydice
L'informatique pour tous !

ÉCOLE MATERNELLE DE PONT

Inscriptions des futurs élèves de la maternelle de Pont.

Les inscriptions à l'école maternelle de Pont pour la rentrée 2017 commencent. L'école est située au 15 bis rue Jean Parmantier dans le bâtiment qui abrite également l'école élémentaire.

Pour cela, vous pouvez contacter Madame Vuillemin, directrice de l'école au 03.84.75.69.91.

Les documents nécessaires sont : le certificat d'inscription qui est délivré par la mairie, le livret de famille et le carnet de santé ou le certificat de vaccinations à jour.

ACCUEIL DE LOISIRS : DIABOLO MÉLINOIS

Programme du Mercredi après-midi

15/03 Animaux en coquilles St Jacques
22/03 Plantation et son cache pot
29/03 Sortie
05/04 Guirlande scrapbooking
12/04 suspension lapin de Pâques

03/05 Avion à décorer
10/05 Jeu de l'oie sportif
17/05 Spectacle « The live »
24/05 Cadeau fête des mères
31/05 Initiation à la pêche
07/06 Gobelets personnalisés

Club Ados Mélinois

Mars 2017

17/03 Soirée surprise
24/03 Frissons
31/03 Incroyable talent

Avril 2017

07/04 Soirée surprise
14/04 Jeux (association peuple du lac)

Mai 2017

05/05 Cup song et Vache qui tache
12/05 Vendredi tout est permis
19/05 Cellographe

Juin 2017

2/06 Rally photo
09/06 Troll Ball

Le vendredi soir de 18 h 30 à 21 h 30.

Repas sur place, apportez à manger et à boire.

Âge : *11 à 17 ans.* ***Tarif*** : *entre 1.95 € et 2.05 €*

Inscription une semaine à l'avance !

JUILLET

Séjour Troll Ball à Villersexel

Du 10 au 14 juillet 2017
Pour les jeunes de 11 à 17 ans
Fabrication de matériels, costumes, armes.
Jeux de rôles et de plateau.

Séjour sous tente à Montbozon

Du 25 au 28 juillet 2017
Pour les enfants de 8 à 11 ans
Activités sportives : Canoé Kayac, Accrobranche, stand up, piscine, grand jeu...

BOULANGERIE MOUREY
. Céline et Fabien .
Artisan
Boulanger - Pâtissier
37 Grande Rue
70000 Echenoz la Méline
Tél. 03 84 75 19 09

Page Facebook :
club ados mélinois
Notre blog : ww.loisirsechenoz.canalblog.com
Renseignements et inscriptions :
Diabolo Mélinois Tél : 03.84.75.51.56

MICRO CRÈCHE : LES MÉLINOUS

Deux types de contrats sont possibles :

- accueil régulier à temps plein ou à temps partiel.
- accueil occasionnel : inscription ponctuelle dans la limite des places disponibles.

Fermeture de la structure 5 semaines par an.

Agrément d'accueil de 9 places, enfants de 10 semaines à 3 ans

Vous pouvez vous adresser à :
Secrétariat de mairie
2 rue de la Flandrière
70000 ECHENOZ-LA-MELINE
Tél : 03.84.75.14.77
echenoz-la-meline@vesoul.fr

LÉGÈRE MÉLINOISE

Championnat régional de teamgym et gym acrobatique à Belfort : week-end très satisfaisant pour la Légère Mélinoise qui remporte une pluie de médailles.

Notre licorne, la mascotte du club aura porté chance à nos gymnastes !

Le samedi en teamgym catégorie évolution féminine, une 1ère place pour l'équipe composée de Erika Figard, Anaelle Schnoebelen, Solène Daunis, Tess Scharly, Marylène Cuney, Eva Girard et Elina Chapusot-Guillemet.

Dimanche, c'était au tour de la gym acrobatique d'affronter les clubs de Belfort, Sochaux, Audincourt, Morteau, Lons le Saunier et Saint-Claude.

La Légère Mélinoise qui présentait 5 groupes n'a pas démérité, puisqu'elle s'octroie 4 podiums !

Trophée B 7/15 ans duo : 3ème avec Jeanne Valentini et Lili-Jeanne Aubry.

Trophée B 7/15 ans trio : 1ère avec Maelly Varlet, Astrid Weber et Victoire Saintigny.

Trophée A TC duo : 5ème avec Elina Chapusot-Guillemet et Camille Hoffsschurr.

Trophée A TC trio : 1ère avec Lisa Pierron, Eva Girard et Margot Viard.

Trophée A TC quatuor : 2ème avec Annaelle Schnoebelen, Erika Figard, Emma Michaux et Elina Girard.

Et pour finir en classement équipe, le club obtient la 1ère place !

Félicitations à toutes les gymnastes ainsi qu'aux entraineurs et juges !

Toutes ces formations ont été sélectionnées pour le Championnat de zone Est qui s'est déroulé à Sarreguemines le 12 mars.

CAMBRIOLAGES

Lors de cambriolages, les bons réflexes ! Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, prévenez immédiatement le commissariat de police du lieu de l'infraction en composant le **17**.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre :

* Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur, ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre, interdisez l'accès des lieux.

* Une fois les constatations faites : faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédit dérobés, prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...), déposez plainte au commissariat de police ou sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

VISEAC

VISEAC vous informe :

Les DASRI ça pique !

Les patients qui utilisent à leur domicile un matériel piquant, coupant ou tranchant ont à gérer des déchets particuliers : les DASRI (Déchets d' Activité de Soins à Risques Infectieux). Ces déchets doivent impérativement être collectés dans une boîte spécifique pour éviter tout risque de contamination pour les agents assurant le tri de déchets. Ces boîtes à aiguilles sont distribuées gratuitement par les pharmacies. Une fois la boîte pleine, elle peut être scellée et rapportée dans un point de collecte du réseau DASTRI.

Informations sur le site : http://www.dastri.fr/nous-collectons Source : SYTEVOM

Médicaments, ça ne se jette pas !

Aucun médicament ne doit être brûlé ni jeté dans les poubelles ou dans l'environnement. Les molécules contenues se concentrent dans les eaux des nappes et des rivières, causant des problèmes importants tant pour la faune que pour les humains : perturbateurs endocriniens par exemple, causant féminisation, stérilité, malformations, cancers… Les médicaments non utilisés sont collectés en pharmacies.

MUSIQUE PLAISIR

MUSIQUE PLAISIR 18 rue du Collège – 70000 ÉCHENOZ-LA-MÉLINE

FLÛTE -- ÉVEIL MUSICAL -- PIANO

BATTERIE -- GUITARE

VIOLON -- SOLFEGE

Renouvellement des membres de l'équipe : pour apporter un souffle nouveau à l'école de musique, nous avons besoin de parents qui s'investissent pour éviter la fermeture à la rentrée de septembre.

La présidente, M.C. Clouet.

Renseignements : 03.84.96.04.98 Mail : musiqueplaisir@live.fr

FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS

Vide greniers : il se déroulera le dimanche 2 avril prochain à Echenoz. Les inscriptions pour les exposants sont à réaliser jusqu'au 19 mars **dans la limite des places disponibles**. Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site du FAL : fal-echenoz.fr et sur le blog de la mairie : www.echenoz-la-meline.fr.

Une restauration sera proposée sous le préau de l'Espace Associatif. Le stationnement sera interdit sur les lieux du vide-grenier le jour de la manifestation ainsi que le samedi après-midi pour permettre le traçage des emplacements.

Atelier Pâtisserie: il se tient le 1er et 2ème mercredi de chaque mois, de 19 h 30 à 21 h 30 dans les locaux du FAL et connaît toujours autant de succès. De 8 à 9 pâtissières par séance, une bonne ambiance où chacun et chacune met la main à la pâte, sous les conseils avisés d'Amandine. En décembre : bûche mousse 3 chocolats (hum !) ; en janvier : galette franc-comtoise ; en février : croissants nature, pains au chocolat, pains aux raisins, oreillons aux abricots. Que de bonnes choses à s'en lécher les doigts.

Culturel : demandez le programme.

- 23 mars : visite guidée du musée de l'anesthésie et des techniques médico-chirurgicales à Besançon.

- 13 avril : voyage en car dans les Vosges, visite des ETS MOINE à Rasey, fabricant de vin de rhubarbe. Visite de la chapelle de Thiélouze (14ème) , croisière sur le canal avec goûter.

Rallye pédestre : le dimanche 30 avril pour découvrir un village de Haute Saône. Pour tous renseignements, contactez Michèle au **03.84.76.41.58.**

Informatique : "L'informatique est un outil merveilleux à condition de bien savoir s'en servir ! "… C'est pourquoi, cette saison encore, l'atelier informatique a fonctionné avec un groupe complet de 11 personnes. Les adhérents ont montré beaucoup d'enthousiasme le mardi soir durant 12 séances de 2 h (de novembre à mars).

Depuis début janvier, les ordinateurs ont bénéficié d'un rajeunissement : unités centrales équipées de Windows 10 (Windows XP étant obsolète). Grâce à la municipalité et au FAL, les "stagiaires FAL" et les élèves de Longeville développent leur culture informatique dans de bonnes conditions. Merci.

Œnologie : le groupe œnologie s'est réuni le 3 février autour des vins biologiques. Quels sont les label bio, à quoi servent les sulfites, qu'est-ce qu'un vin naturel...? Autant d'interrogations auxquelles Ludovic Cudrey a pu répondre. La dégustation fut convaincante, quant à la qualité gustative des vins biologiques, et le repas qui les accompagnait a réjoui les papilles. La prochaine réunion du groupe aura lieu le 17 mars autour des vins du Beaujolais.

Tous les renseignements sur le site www.fal-echenoz.fr, onglet œnologie.

Sourire Mélinois : le 19 mars le « Sourire Mélinois » vous invite à son repas dansant de Carnaval à la salle paroissiale à partir de 12 h 30. Les personnes déguisées seront les bienvenues. Ambiance festive assurée. Renseignements et inscriptions : **André AUPIAIS : 03 84 75 06 55 (de 9h30 à 19 h)**

Activités physiques : les randonnées et les séances de gymnastiques sont très appréciées et les participants de plus en plus nombreux. Le vent, le froid, la pluie, ne découragent pas les randonneurs fidèles au rendez-vous du vendredi. Les randonnées à la journée reprendront au printemps.

Atelier équilibre : les séances se sont tenues de novembre au 1er février à raison d'une séance par semaine avec les bons conseils d'Alex 13 personnes (femmes et hommes) assidues y ont participé en travaillant sur l'équilibre statique et dynamique, le renforcement musculaire doux et les façons de se relever sans oublier l'apprentissage des bonnes attitudes à adopter au quotidien, tout ceci dans une bonne ambiance. Rendez-vous à septembre prochain pour ceux que cela intéresse.

Atelier sophrologie

Les séances se déroulent tous les mardis après-midi hors vacances scolaires avec plus de 10 participants. Conseillés par la voix apaisante de Martine, dans un environnement calme et une ambiance bienveillante, les participants abordent les notions de joie, tristesse, peur, sommeil… de façon positive.

FAL : 13 rue de la mairie
70000 ÉCHENOZ LA MÉLINE
www.fal-echenoz.fr

FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS : SUITE

Atelier Créatif :

Le jeudi 9 février 2017, 4 dames de l'atelier créatif du FAL sont allées au salon Créativa de Metz. Elles ont participé à certains des ateliers proposés sur le site : origami (fabrication d'objets en papier), quilling (travail du papier en bandelettes) et pergamano (dentelle en papier par chemin).

Elles ont aussi parcouru les allées des exposants guettant ça et là, idées et / ou techniques à appliquer dans le futur. Ce fut une belle mais harassante journée.

AMICALE MÉLINOISE DU PISSE MENU

Samedi 18 février 2017, l'Amicale Mélinoise du Pisse Menu a tenu son Assemblée Générale devant une cinquantaine d'adhérents et Mme Christine Vagnet adjointe au Maire, en charge des associations.

Lors de son rapport moral, le président, Bernard MOREL évoqua les diverses activités qui occupèrent les adhérents tout au long de l'année passée, en commentant les photos projetées sur un écran. Ce sont autant de souvenirs témoignant d'une année 2016 bien remplie qui défilèrent, et les adhérents du Pisse Menu ont ainsi revu les images les mettant en scène en de nombreuses occasions :

- le réveillon de la St Sylvestre 2015/2016,
- l'AG 2016,
- les travaux et visites au verger,
- le vide grenier,
- la fête champêtre du mois d'août,
- la fabrication du jus de pommes pour le Téléthon

et des nombreux moments de convivialité tel le repas de nouvel an qui termine une année et en débute une nouvelle.

Sur le plan arboricole, le verger compte 145 variétés de fruitiers, 225 plans fruitiers, 7 variétés de pieds de vignes, 9 variétés de framboisiers, environ 90 greffes ont été réalisées, 15 arbres ont été cédés en contrepartie d'un don à l'amicale.

Dans la deuxième pépinière, 60 porte greffes ont été greffés :

- 20 Malus domestica MM111 (pommier)
- 10 Prunus pontavium (merisier)
- 10 Prunus Mariana GF8 1 (prunier)
- 10 Prunus domestica St julien N°2 (prunier,abricotier)
- 10 Cydonia oblonga Povence BA29 (poirier)

Le pommier reinette de Savoie particulièrement productif en 2016

Ont également été réalisés quelques bouturages de plants anciens de vigne de Chariez, la mise en place de 2 rangées (piquets et fils) pour recevoir les plants de vigne (reva, sivilla, syrah etc.).

Pour 2017, l'entretien du verger, de son abri et de sa cabane, l'organisation de la fête champêtre, la participation au vide grenier organisé par le FAL, la fabrication de jus de pommes pour le Téléthon, les quelques repas pique nique organisés dans le courant de l'année ainsi que la soirée du nouvel an constitueront la plus grande partie de l'activité de l'association, ainsi que toutes les activités qui naitront de l'imagination fertile des bénévoles de cette dynamique association, activités auxquelles chacun participera selon ses disponibilités, ses capacités ou ses goûts.

Conformément à ses statuts, l'amicale renouvelle tous les ans une partie des membres de son conseil d'administration, cette année quatre postes de sortants étaient à renouveler, à l'unanimité les sortants ont été reconduits, à savoir Alain Pairon, Monique Drouhin, Christan Laine et Bernard Morel.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

La Société de pêche « La Méline » souhaite apporter quelques informations aux Mélinois.

L'association n'a pas vendu de calendrier en 2017 et rappelle que la pêche est interdite cette année dans la Méline suite à l'arrêté préfectoral de mise en réserve (L436-12 et R436-79). De plus, il appartient à chacun d'être attentif aux problèmes de pollution et de tout faire pour y remédier. Ainsi, si vous remarquez quelconque trace anormale, nous vous remercions de bien vouloir le notifier aux autorités. De plus, un garde de pêche assermenté assure la surveillance du cours d'eau.

Pour rappel, voici la lettre ouverte récemment publiée par la Société de pêche « La Méline » :

Mélinois et Mélinoises,

Vous avez la chance d'avoir un cours d'eau de première catégorie remarquable par son écosystème « la Méline ». Celui-ci traverse votre village et en fait son charme.

Encore faut-il avoir la volonté de conserver sa biodiversité, sa flore, sa ripisylve (arbres de berges), sa faune piscicole, en adoptant des gestes respectueux de son environnement et non en la prenant pour une poubelle…

Aujourd'hui encore, nous y rencontrons des détritus en tout genre, de même nos fontaines ne doivent pas servir aux nettoyages, les plaques d'égouts de réceptacles d'eaux usées ainsi que les places publiques de lieux de rejets directs dans la rivière.

Le puisage de son eau et les travaux impactant son lit, y sont réglementés. Soyez vigilants, surtout en période d'étiage (niveau d'eau bas) et veuillez signaler tout dysfonctionnement aux services concernés.

Contacts :

Blog de la Mairie : www.echenoz-la-meline.fr

Site contrat de rivière la Lanterne :

http://www.eptb-saone-doubs.fr/IMG/pdf/guide_entretien_de_cours_d_eau.pdf

Le garde de pêche local :
M Gaudinet Simon :
Tél : 06.74.96.13.71

L'ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

ZA Champ du Roi, 70000 VAIVRE ET MONTOILLE

Tél : **03.84.76.52.94 / 06.72.08.10.17**

SMETA : Syndicat du Durgeon et de ses affluents
6 rue de la Mutualité 70000 VESOUL
Tel : 03.84.97.49.02

Site : http://www.durgeon.fr/le-contrat-de-riviere-du-durgeon.html

CAV : Tél : 03.84.76.55.19

La société de pêche la Méline

CONFRÉRIE SAINT VINCENT

Le 29 janvier a eu lieu la fête de Saint-Vincent.

Après la Messe et la procession sous une pluie de bonbons, la statue a été remise aux prenants, Sandrine et Vincent OTHENIN par le rendant, Alain CHRETIEN.

Un vin d'honneur a été offert à la mairie par les récipiendaires.

Deux nouveaux intronisés ont reçu leur médaille, le père Sylvain MULLER et Thomas OUDOT.

Cette tradition vigneronne aux racines chrétiennes aide au rayonnement de notre village depuis 1851.

A l'année prochaine.

Pompes Funèbres PICARD
Funérarium
Marbrerie
Contrat obsèques
20, Rue de la Providence
70000 Echenoz-la-Méline
03-84-75-73-25

cab' compta
Isabelle Vauthier-Marché
Société d'Expertise comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne - Franche-Comté
4 bis avenue Pasteur
70000 Echenoz-la-Méline
03 84 75 30 82
www.cabcompta.com

Blog mairie : www.echenoz-la-meline.fr

Toutes nos infos sont actualisées régulièrement sur notre blog.
N'hésitez pas à vous abonner pour recevoir les messages de mise à jour.
Secrétariat de mairie : 03.84.75.14.77 mail echenoz-la-meline@vesoul.fr

GALERIE

Tableau de Jean Louis Hubschi

Les prochaines expositions dans la Galerie de la Mairie sont les suivantes :

AVRIL : Jean Louis Hubschi, "En pleine lumière", des grandes toiles de peintures abstraites, colorées, inspirantes...

MAI : San Art, photographies artistiques en "light painting" des peintures de lumières très originales avec un appareil photo.

JUIN : Liliane Menétrey Lacroix, "peinture et écriture"... plusieurs séries de toiles de l'abstrait à la rêverie.

La galerie est ouverte tous les jours aux heures d'ouverture du secrétariat. L'entrée est libre et gratuite pour tous.

D'autres informations plus précises seront publiées sur le blog de la commune.

AGENDA

- 27/03 Ramassage des déchets verts
- 28/03 Collecte du verre
- 02/04 Vide greniers
- 04/04 Ramassage des encombrants
- 10/04 Ramassage des déchets verts
- 15/16/17/04 Fête foraine
- 24/04 Ramassage des déchets verts
- 25/04 Collecte du verre
- 02/05 Ramassage des encombrants
- 08/05 Commémoration au monument aux morts
- 09/05 Ramassage des déchets verts
- 13/05 Nettoyage de printemps
- 22/05 Ramassage des déchets verts
- 23/05 Collecte du verre
- 03/06 Foulées mélinoises
- 06/06 Ramassage des encombrants
- 22/05 Ramassage des déchets verts
- 17/06 Fête de la musique
- 24/06 Concert électro
- 06/07 Tour de France
- 13/07 Repas dansant

* ***Rappel*** *: les déchets verts et les encombrants sont collectés sur Inscription en mairie*

ÉTAT CIVIL

Huit naissances de décembre 2016 à février 2017

Line DUBREUIL le 29 décembre

Éléa VÉJUX LEPIGNY le 24 janvier 2017

Un mariage de décembre 2016 à février 2017

Aurélie GOUX et Emmanuel XUEREB le 3 décembre

Rectificatif : Gaëlle ALTMEYER et Jean-Pierre POINSOT le 29 octobre 2016

Décès de décembre 2016 à février 2017

Manoë LASNIER le 26 décembre

Louise PERRIN veuve BOURNAZELLE le 27 décembre

Annie CHAILLOT épouse PETIT le 6 janvier

Madeleine GUILLAUME veuve WALTZ le 20 janvier

Directeur de publication : Serge Vieille. Coordination rédaction : Serge Vieille, Anne Greget, Anne Rebeschini. Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Serge Vieille, Mario Jeronimo, Anne Greget, Karine Biot-Goguey, Killian Danis, Bruno Liegeon, René Rognon, Jean-Michel Adrey, Françoise Dutnall, Myriam Okole, Anne Rebeschini, les présidents des associations mélinoises. Tirage en 1550 exemplaires.

Parution trimestrielle. Prochaine parution : juin 2017

IMPRESSION : IMPRIMERIE REPRO-SYSTEM – 70000 VESOUL IMPRIM'VERT